



Gouvernance mondiale des forêts

Etats des lieux et perspectives

Jacques Andrieu, sous-directeur de la forêt et du bois

12 01 2012







Conférence des acteurs français sur les forêts tropicales



Gouvernance mondiale des forêts États des lieux et perspectives

*Jacques Andrieu, sous-directeur de la forêt et du bois
12 01 2012*



Gouvernance mondiale des forêts. Un cadre en mutation

- 1 Nécessité du dialogue international, attente et légitimité
- 2 Des outils nombreux et articulés
- 3 Notre inscription en cercles concentriques, européen, pan européen, mondial
- 4 Perspectives, montée des enjeux, une cohérence à renforcer
- 5 Du global au local, dialogue difficile



1 Nécessité du dialogue international, attente et légitimité

- Cadres de dialogues anciens

Débats anciens dans des enceintes régionales, émergence du sujet déforestation, de la sylviculture à la gestion durable des forêts.

- Prise de conscience des enjeux planétaires

Montée des préoccupations avec les sujets environnementaux (pluies acides en Europe), forêts biens partagés.

-Le tournant des années 90

L'instrument juridiquement contraignant qui n'aboutit pas, l'inscription dans l'agenda de Rio, un enjeu citoyen.



2 Des outils nombreux et articulés

- Implication des Nations unies et de leurs organes

Forum des Nations Unies sur les Forêts, Implication de la FAO, les Congrès forestiers

- Les conventions de Rio

Convention diversité biologique, convention cadre sur les changements climatiques, convention sur la lutte contre la désertification

- Les acteurs ,

Le partenariat collaboratif coordonne 14 organisations



Prise en compte du sujet forestier vs. dispersion de débats

Des légitimités qui se diluent

Montée en puissance des cadres de débats transverses
(changement climatique, biodiversité, carbone) et non sectoriels
(forêt)

Faible lisibilité et difficulté de traitement des conflits



La forêt est elle toujours objet de négociation internationale ?

Les préoccupations environnementales se développent,

tandis que les problématiques économiques restent peu abordées au niveau international



3 Notre inscription en cercles concentriques, européen, pan européen, mondial

Au plan européen

- défiance vis à vis d'une « politique forestière »
- dispersion des débats et éclatement des problématiques selon des clefs juridiquement construites
- Homogénéités, hétérogénéités des forêts en enjeux forestiers
- Et pourtant... la création d'un instrument juridique fort à travers FLEGT.

Au plan pan européen

- L'espoir d'un instrument juridiquement contraignant
- Débats exclusivement centrés sur les forêts européennes et leur gestion durable
- L'articulation complexe avec l'enjeu « onusien » et avec l'enjeu communautaire.

Au plan « international »

- Inscription de la France dans les processus multilatéraux
- Des partenariats privilégiés
- Une expertise, expérience et des compétences à capitaliser




4 Perspectives, montée des enjeux, une cohérence à renforcer,

Les enjeux forestiers continuent à croître, la prise de conscience est réelle

Garantir la cohérence d'orientation à travers les différents instruments, notamment entre les différents volets environnementaux

L'enjeu économique abordé de manière atypique (certification, légalité, APV...)



Enjeu Rio + 20, retour sur une approche holistique pour les forêts

L'enjeu de création d'une OME chargée de coordination et garante de cohérence

Sensibilité de la question du « financement des forêts »



5 Du global au local, dialogue difficile

Difficultés de correspondance entre enjeux et traduction d'actions (ex des services environnementaux)

La gageure du processus FLEGT

Nécessité de renforcement des liens avec appuis au développement et coopération

L' « approche projet » comme solution innovante ? Avec ses limites.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires

Sous-direction de la forêt et du bois

19, avenue du Maine

75732 – Paris cedex 15

